



Communauté urbaine

POLE RESSOURCES
Direction des Assemblées
et des Affaires Communautaires
Service des Assemblées

COURRIER ARRIVÉ LE

11 SEP. 2020
R 2578
MAIRIE DE PANAZOL

Limoges, le 17 AOUT 2020

MONSIEUR FABIEN DOUCET
MAIRIE DE PANAZOL
RUE JEAN MONNET
87350 PANAZOL

Affaire suivie par : Valérie GABRIAC

Tél. : 05.55.45.29.31

Objet : Rapports annuels concernant les services
publics locaux

N/Réf : LM-D20-06425

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les rapports annuels concernant le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) de gestion des déchets ménagers et assimilés, de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif, ainsi que les rapports produits par les délégataires de service public en matière de transports urbains (STCLM), gestion du Zénith (société S-PASS), de parcs en ouvrages (sociétés SAPL et EFFIA Limoges), de réseaux de chaleur urbains (sociétés RCHVL, SDCL et SDCLB), de concessions de distribution publique d'électricité (ENEDIS) et de gaz (GRdF) ont été communiqués au conseil communautaire lors de la séance du 22 juillet 2020.

Ces rapports doivent également faire l'objet d'une communication aux communes membres de Limoges Métropole, communication qui est différenciée selon la nature des documents.

Ainsi, en ce qui concerne les RPQS de gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, vous trouverez ci-joint un exemplaire de chaque document sous format papier, conformément aux articles D2224-3 et suivants du CGCT afin de les mettre à disposition du public en mairie, avec affichage. En complément, le CGCT exige que ces RPQS soient mis en ligne sur le site internet des mairies : je vous invite donc à rendre accessibles ces documents depuis le site de votre commune, ou a minima par l'application d'un lien vers le site de Limoges Métropole <http://www.limoges-metropole.fr/fr/services/Telechargements>.

Par ailleurs, les RPQS de gestion des déchets ménagers et assimilés, de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif doivent également être présentés aux conseils municipaux des communes membres de Limoges Métropole conformément aux dispositions de l'article D2224-3 du CGCT.

.../...



En ce qui concerne les rapports annuels des délégataires, il n'est pas imposé de les tenir à disposition permanente du public, sous format papier, au sein des mairies. J'attire néanmoins votre attention sur le fait que ces rapports sont consultables et téléchargeables sur le site de Limoges Métropole <http://www.limoges-metropole.fr/fr/services/Telechargements>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,

Guillaume GUERIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guerrin', is written over the printed name 'Guillaume GUERIN'. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval.

PJ :

- RPQS gestion des déchets ménagers et assimilés – année 2019.
- RPQS assainissement collectif et non collectif – année 2019.
- RPQS eau –année 2019.